



Syndicat National de l'Administration Scolaire,  
Universitaire et des Bibliothèques

---  
Fédération syndicale unitaire

Amiens, le 18 février 2021

à Monsieur le Recteur de l'académie  
20 Boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

**OBJET : Avis de concours administratifs pour la session 2021**

Monsieur le Recteur,

**Nous avons été stupéfaits par la lecture des avis de concours administratifs – session 2021** communiqués ce 15 février par le Service inter académique des concours non enseignants.

**En effet, nous avons découverts que le concours interne** de recrutement dans le corps des adjoint.es administratifs avec accès au grade d'AAP2 n'était pas organisé dans notre académie alors qu'il l'est dans l'académie de LILLE par exemple.

**Ce concours interne permettait pourtant l'accès au statut** à de nombreux collègues exerçant dans notre périmètre professionnel – des collègues contractuel.les, administratifs, AED, AESH... **mais aussi l'accès au 2<sup>ème</sup> grade du corps aux titulaires du 1<sup>er</sup> grade** : la grille de rémunération d'AAP2 – C2 (Indice majoré du 1<sup>er</sup> échelon du C2 = 332 > IM du dernier échelon du C2 = 420) étant un peu moins faible que la grille du 1<sup>er</sup> grade de ce corps. (IM du 1<sup>er</sup> échelon du C1 = 330 > IM du dernier échelon du C1 = 382).

**Nous attirons votre attention sur le fait que la DAFPEN** du rectorat a pourtant organisé depuis le début de l'année scolaire, comme le prévoyait le PAF 2020-2021, le dispositif de formation 20A0200867, intitulé « Préparer le concours interne d'adjoint administratif ». Une centaine de personnels - encadrés par 5 formateurs pour 5 groupes de stagiaires (1 dans l'Aisne, 2 dans l'Oise et 2 dans la Somme) - suivent assidûment cette préparation et s'y sont investi.es. Malgré un contexte sanitaire particulièrement perturbant, l'espoir de réussir ce concours d'accès au second grade de ce corps existait.

**Nous sommes d'autant plus surpris par cet état de fait que nous n'en avons été aucunement informé.es** au préalable. Pourtant, l'engagement avait été pris par la direction académique de répondre à notre question portant sur les recrutements 2021 et leurs modalités, question formulée dans le courrier de demande d'audience daté du 23 septembre 2020, l'audience s'étant déroulée le 7 octobre.

**Aucune réponse ne nous a été apportée à la suite de cette audience** (nous comprenons que les décisions n'étaient pas prises en octobre dernier) mais aucune information non plus n'a été portée **aux représentant.es du personnel siégeant au comité technique académique** ; c'est pourtant l'instance qui donne un avis sur le plan académique de formation et qui est compétent pour traiter des questions de *gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et compétences*. (alinéa 2 de l'article 34 du décret n° 2011-184) ainsi que de *la formation... et des qualifications professionnelles*. (alinéa 6 de l'article 34).

**Pour vous le dire clairement, nous sommes sidéré.es du peu de cas que vous faites de l'information des personnels via leurs représentant.es en la matière !** Cela impacte pourtant leur rapport aux environnements et quotidiens professionnels ainsi que leur rapport aux nécessaires et indispensables perspectives d'avenir professionnel.

**Par exemple, la seule possibilité qui resterait pour les nombreux collègues non titulaires** d'intégrer le corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat serait le recrutement sans concours, autorisé au titre de l'année 2021 par l'arrêté du 8 février 2021.

**Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Monsieur le Recteur, d'œuvrer sans délai** à l'ouverture du registre de recrutement du concours interne d'adjoint administratif au grade d'AAP 2 dans notre académie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre considération distinguée.

Bernard GUÉANT,

Secrétaire académique du SNASUB-FSU Amiens



**SNASUB - FSU**

9, rue Dupuis 80000 AMIENS

Téléphone / Fax : 03.22.72.95.02

Courrier électronique : [snasub.amiens@orange.fr](mailto:snasub.amiens@orange.fr)

Site internet : <http://snasub-amiens.fr/>